

RÈGLEMENT PARTICULIER
20^e édition
Tournoi de Briançon
LA PLUME des NEIGES
09-10-11 mai 2024

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Le Juge arbitre principal sera **M. GIBILY Régis** (Kimbad Ollioules) assisté de **M. Patrick BION** (Badminton Club Pelissannais).

Le tournoi est autorisé par la ligue de Provence Alpes Côte d'Azur et par la Fédération Française de Badminton (FFBaD).

N° de dossier : 2300487

N° d'autorisation : en cours

2. Le tournoi est ouvert aux joueurs de toutes catégories (minibad, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans) licenciés à la FFBaD ainsi qu'aux licenciés des pays limitrophes : Italie, Suisse, Belgique, Angleterre...

3. Les joueurs minimes à vétérans peuvent s'inscrire dans les séries seniors **N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12**. Les séries « Jeunes » ouvertes seront : **poussins, benjamins, minimes et cadets**.

4. Toutefois les séries pourront être scindées ou réunies (même partiellement) en tenant compte du CPPH dans l'intérêt du jeu ou des joueurs pour une meilleure valorisation des tableaux ouverts.

5. Les organisateurs en accord avec le Juge-Arbitre se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, ou de regrouper certaines séries si besoin est, dans le but d'assurer un bon déroulement du tournoi et tout en favorisant le jeu.

6. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

7. Tout joueur doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence.

8. Tous les joueurs devront être en règle avec leurs licences le jour du tirage au sort sur Poona soit le lundi 29 avril 2024.

9. Les joueurs peuvent s'inscrire sur 3 tableaux, dans 3 séries différentes (2 tableaux pour les poussins, benjamins et minimes). Les tarifs d'inscription sont les suivants : 20€ (un tableau), 24€ (deux tableaux), 28€ (trois tableaux).

10. LORS DU PREMIER TOUR DE LA COMPÉTITION TOUS LES TABLEAUX SERONT EN POULES de 3 à 6 avec 2 sortants/poules, ou en poule unique. LES ORGANISATEURS PRIVILÉGIERONT LES POULES DE 4 OU DE 6 JOUEURS/PAIRES (dans la mesure où les inscriptions le leur permettront).

11. Les Simples Adultes et Jeunes (Poussins, Benjamins, Minimes et Cadet) sont prévus le jeudi 09 mai 2024 de 08h00 à 18h00. Aucune remise de récompenses ne sera faite avant la fin de la dernière finale.
12. Les Doubles Adultes (Hommes & Dames) sont prévus le vendredi 10 mai 2024 de 8h00 à 18h30. Aucune remise de récompenses ne sera faite avant la fin de la dernière finale.
13. Les Doubles Mixtes Adultes et Doubles Poussins, Benjamins, Minimes et Cadet sont prévus le samedi 11 mai 2024 de 8h00 à 18h30. Aucune remise de récompenses ne sera donnée avant la fin de la dernière finale.
14. Pour chaque tableau, le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscrits, une liste d'attente est constituée, tenant compte des critères suivants, par ordre de priorité :
- Équilibrage du nombre d'inscrits dans les séries
 - Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
 - Paiement effectif des droits d'engagement,
 - Joueurs inscrits dans leur série de classement.
15. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être appelés jusqu'à 1h en avance. Les matchs seront en mode calculé :
- Poules de « 3 » (2 contre 3, 1 contre perdant 2/3, 1 contre gagnant 2/3)
 - Poules de « 4 » (1 contre 3, 2 contre 4, G1/3 contre P2/4, P1/3 contre G2/4 et G1/3 contre G2/4 et P1/3 contre P2/3).
16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (au minimum 2 raquettes, boisson, serviette....).
17. Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu (à 11 pts dans chaque set et entre chaque set) mais ils devront être de retour à 20 secondes avant la reprise du jeu de 11 points et à 1min 40 entre les sets sinon ils pourront être sanctionnés par le Juge-Arbitre de la salle.
18. Le plateau de jeu est uniquement réservé aux Juges-Arbitres, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux conseillers des joueurs uniquement entre les sets.
- Merci de respecter le nombre de conseillers par terrain (2 par joueur/équipe). Des chaises seront prévues pour ces derniers (sous réserve) derrière chaque terrain. Le coaching est autorisé entre chaque point pour les tableaux ouverts séniors (sous réserve de modification du règlement FFBAD au-delà du 1^{er} septembre 2023) ou avenant au présent règlement particulier affiché dans les salles 1h avant le début de la compétition). Mais le coaching n'est autorisé uniquement qu'aux arrêts de jeu pour les tableaux jeunes.
19. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.
20. Les matchs seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au Juge-Arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge-Arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
21. Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : Victor Champion N°1.

22. Dans les deux gymnases, tout volant touchant le plafond, les infrastructures de basket (panneaux, filin, etc...) sera compté comme faute, sauf au service, où il pourra être engagé 2 fois par service. Le plafond, les filins et panneaux, etc... touchés seront annoncés « FAUTE » dans l'échange.

23. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge-Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque.

Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

24. En cas de forfait d'un membre d'une paire, celui-ci peut être remplacé par un joueur figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci. Le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi avec priorité à ceux figurant en liste d'attente en respectant la valeur de l'équipe initialement engagée. Ce remplacement respecte l'article 13 du Règlement Général des Compétitions.

25. Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours les pièces justificatives à l'adresse mail suivante : competition@liguepacabad.org. Toute personne ne se justifiant pas, sera déclarée forfait volontaire. Ceci implique une exclusion de toutes compétitions (individuelles et interclubs) sur une durée de 2 mois.

26. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de « 3 minutes » pourra être disqualifié par le Juge-Arbitre et ce, à tout niveau de la compétition.

27. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée sur les terrains pour les joueurs ainsi que pour les conseillers (conformément aux codes de conduite des joueurs et des conseillers).

28. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque dès l'annonce et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

29. A l'appel de leur match, les joueurs disposent de 3 minutes de « préparation », incluant leur venue sur le terrain, puis dans l'ordre suivant : tirage au sort, test des volants, échauffement, et changement de tenue éventuel. Ceci afin de ne pas différer le lancement de leur match et influencer sur l'échéancier de la compétition.

Attention aux joueurs d'être bien présents dans le gymnase correspondant à leur tableau et ceci au moins 45 minutes avant le début de leur match suivant.

30. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 mn quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express des intéressés. Le Juge-Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

31. Contestations : seul le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourra contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

32. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents...

33. Les joueurs sont priés de respecter la propreté des lieux de la compétition et de leurs annexes. Notamment :

- l'accès à l'espace de jeu se fera avec des chaussures de sport propres

- les nourritures et boissons ne pourront être consommées dans les espaces signalés

34. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et le Juge-Arbitre. Priorité au CPPH issu de « Poona » au **jeudi 25 avril 2024**.

35. Les inscriptions seront réalisées uniquement en ligne sur www.badnet.org. Le responsable des inscriptions (Briançon Badminton Club) sera disponible par mail, WhatsApp, téléphone, pour les renseignements.

La date limite des inscriptions est le **vendredi 26 avril 2024**. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.

36. Les droits d'inscriptions passé le délai de la date limite d'inscription sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical, attestation de travail...

37. L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est faible.

38. Le nombre de joueurs réellement accueilli sera calculé par les organisateurs et les Juges-Arbitres en fonction des horaires de la compétition et de la répartition des inscriptions pour chaque jour.

39. Pour tout joueur mineur une autorisation parentale de participer à la compétition devra être établie. Ce document devra mentionner l'adulte responsable durant toute la compétition. Les responsables devront se faire connaître à la table de marque du gymnase où le joueur est convoqué lors de chaque journée et signer la feuille de renseignements.

40. Selon le nombre de matchs joués dans la journée, des matchs de 3^{ème} place seront aussi réalisés, ceux-ci sont officiels et donc obligatoires dès l'instant où ils sont présents et/ou maintenus dans l'échéancier et les tableaux finaux affichés dans les salles.

41. Durant l'ensemble du tournoi, des photographes du club organisateur seront présents sur place. Leurs réalisations, photos ou vidéos, seront destinées à être diffusées, sur supports papier ou informatique, sur internet... Elles seront communiquées aux médias, aux partenaires du club... Ceci à des fins de promotion de la compétition et du club organisateur, pour une durée d'une à deux saisons après la fin de la manifestation.

Les personnes qui souhaitent s'opposer à des prises de vue doivent se faire connaître à la table de marque de chaque gymnase.

42. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

43. Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette 20^e édition de « **La Plume des Neiges** » en observant ce règlement et en respectant les décisions des Juges-Arbitres.

Le Juge-Arbitre Principal,
Régis GIBILY